

ments envers la personne de Sa Majesté, qui préside aux destinées de ce vaste royaume. Aussi espérons-nous que ces témoignages de notre affection trouveront un écho dans le cœur de notre gracieuse souveraine, doublement frappée par la mort d'une fille chérie et par le souvenir de la grande douleur de sa vie, la perte du Prince Consort, ravivé par une trop pénible coïncidence. Nous savons tous combien la princesse était digne de toute l'affection dont elle était l'objet, et si le touchant spectacle de cette jeune mère respirant le mort au chevet de son enfant à l'agonie est bien propre à augmenter notre douleur, il nous fait aussi comprendre l'énormité et la profondeur de l'affliction de Sa Majesté.

Je n'en dirai pas davantage. Je propose donc l'adoption de cette adresse, secondé par l'honorable chef de l'opposition.

M. MACKENZIE : J'éprouve un sentiment de plaisir mêlé de douleur en secondant la proposition de l'honorable chef du gouvernement.

Il serait, sans doute, de notre devoir comme sujets de l'empire britannique d'adopter une semblable adresse à l'occasion d'un deuil dans la famille royale ; mais les sentiments de respect et d'affection que nous professons particulièrement pour Sa Majesté, nous rendent ce devoir encore plus impérieux, parcequ'Elle a su gagner l'estime personnel et l'attachement de tous les habitants de ses vastes possessions.

Mais pour en revenir au sujet qui nous occupe, ne savons-nous pas tous que, dans la personne de la Princesse Alice, Sa Majesté a perdu l'enfant qui l'a aidée le plus à supporter ses douleurs domestiques ! Qui ne se rappelle, on s'en fût, le dévouement de cette princesse pendant le cours de la maladie de son père, dévouement qui a provoqué partout les sentiments d'une si touchante admiration ! Les tristes circonstances de sa mort viennent encore révéler ce beau côté de son caractère affectueux, qui l'aurait fait respecter de tout le monde, quand même elle n'aurait pas été liée à la famille royale. Comme fille de Sa Majesté, la princesse Alice a particulièrement le droit que l'on parle d'Elle en de pareils termes dans une des grandes assemblées de la nation ; au Canada surtout qui n'a jamais manqué ni ne man-

SIR JOHN A. MACDONALD.

quera jamais de respect et d'affection pour Sa Majesté, qu'il aime autant comme sa souveraine qu'à cause de ses qualités personnelles, et maintenant plus qu'autrefois depuis qu'il possède, chez lui et confiée à sa garde, une autre fille de Sa Majesté.

Je seconde donc cette proposition, et serais heureux si nos paroles ou les expressions de l'adresse du parlement du Canada pouvaient causer un seul moment d'heureuse émotion à Sa Majesté, dans le malheur qui vient de l'atteindre.

M. MASSON se leva pour parler en français sur l'adresse, mais après avoir prononcé quelques mots il s'évanouit et fut incapable de continuer.

La Chambre concourt dans l'adresse du Sénat.

LE BUDGET.

INTERPELLATION.

M. CARTWRIGHT : L'honorable premier ministre voudrait-il nous donner quelque idée de l'époque à laquelle sera fait le discours sur le budget. Je n'ai pas l'intention de demander quand il sera prononcé ; je désire seulement savoir si ce sera mardi prochain ou non.

SIR JOHN A. MACDONALD : J'aurais bien voulu que l'honorable ministre des finances répondît à cette question ; je dirai toutefois en son absence que je ne crois pas qu'il soit probable que ce discours soit fait ce jour-là.

RÉPARATION DES MURS DE LA CITÉ DE QUÉBEC.

INTERPELLATION.

M. VALLÉE : Le gouvernement a-t-il l'intention de pousser avec vigueur les travaux de réparation des murs de la cité de Québec ?

SIR JOHN A. MACDONALD : En l'absence de mon honorable ami le ministre des travaux publics, que la maladie récente de mon collègue retient hors de la Chambre, je dirai d'une manière générale que le gouvernement a l'intention de pousser vigoureusement les travaux en question, entrepris par l'ex-ministère.